**POUR DIFFUSION**

# Tournée minière du premier ministre François Legault en Abitibi-Témiscamingue : tout le monde est perdant avec la méthode bulldozer

**Val-d'Or – 19 septembre 2025.** La Coalition Québec meilleure mine, formée de plus de 40 organisations de la société civile qui représentent plus de 250 000 personnes issues des quatre coins de la province, tient à offrir une réponse au discours accablant du Premier ministre François Legault au sujet des minéraux. Avec des cotes de popularité au plus bas, le nouveau ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue s'adonne aujourd'hui à une tournée de la région pour multiplier les annonces et rencontres aux côtés de compagnies minières, en écartant complètement les citoyens affectés et les peuples autochtones.

Sur la base d'informations diffusées dans les médias, il est attendu que le plus haut fonctionnaire du Québec annonce l'attribution d'un bloc énergétique à Malartic ce matin, fort probablement à la compagnie Agnico Eagle. Ce serait selon nous une erreur pour plusieurs raisons. Sur le plan environnemental, l'or ne servant pratiquement qu'à faire des lingots et des bijoux (à 92%), cela reviendrait à *salir* les précieuses ressources énergétiques d'Hydro-Québec. Sur le plan économique, le gouvernement devrait chercher à diversifier l'économie de la région. Le secteur aurifère n'est pas à l'abri d'une baisse subite et drastique de la valeur de l'or, et c'est quand l'économie se porte bien qu'il faut chercher à soutenir et créer de bons emplois dans d'autres secteurs, comme dans le secteur agricole et forestier.

Concernant la Fonderie Horne, les propos tenus par le premier ministre ce matin sur les ondes de Radio-Canada n'ont rien de rassurant. Le gouvernement doit être intransigeant devant le chantage de Glencore et exiger l'atteinte des cibles actuelles de 15 ng/m3 d'ici 2027, puis de forcer l'atteinte de la norme nationale dès la prochaine autorisation ministérielle.

Concernant la rencontre prévue cet après-midi à 14h00 à Amos avec « une entreprise québécoise de minéraux critiques », la Coalition QMM présume qu'elle se tiendra soit avec l'entreprise Dumont Nickel ou avec Sayona Mining. Dans les deux cas, ces minières sont dirigées par des intérêts privés basés à l'extérieur de la province et n'ont que des filiales enregistrées au Québec.

Dans le premier cas, plus de 10 ans après la publication du rapport du BAPE, il est à craindre que le gouvernement s'empresse d'attribuer un bloc énergétique à Dumont Nickel sans exiger la mise à jour de son étude d'impact. Le projet Dumont Nickel tente de projeter une image verte, mais rappelons qu'il s'agirait de l'une des plus grandes fosses à ciel ouvert jamais excavée dans l'histoire du Canada (5,0 km). Plus de 2,5 milliards de tonnes de matériel seraient excavés, dont 99,95% consisteraient en des déchets miniers. Plus de 47 km2 de territoire seraient affectés, soit l'équivalent 8700 terrains de football. Au sommet de sa production, le projet Dumont rejetterait jusqu'à 400 tonnes par jour de divers contaminants atmosphériques (gaz à effet de serre, gaz toxiques, poussières, etc.). Le projet Dumont nécessiterait de 82,5 à 165 millions de litres d'eau par jour à l'usine, en plus de rejeter 40 à 80 millions de litres d'eau contaminée d'effluent minier chargés de métaux lourds dans la rivière Villemontel.

Au sujet de Sayona Mining, sans parler des graves dangers que posent ses projets pour la qualité de l'eau des eskers de la région, les sérieuses difficultés financières de l'entreprise devraient suffire à empêcher le gouvernement de risquer tout soutien énergétique et financier additionnel.

Enfin, la Coalition Québec meilleure mine s'objecte devant le projet du premier ministre et du nouveau ministre de l'Environnement, Bernard Drainville, d'accélérer la délivrance des permis aux compagnies minières. Malgré ce qu'ils affirment, nous ne croyons pas que cette approche ne se fera pas au détriment de l'environnement. Anticipant un projet de loi à ce sujet, nous avons déposé il y a un mois un mémoire au gouvernement pour les exhorter à changer d'approche. Un large consensus québécois entoure l'importance que tout projet minier demeure assujetti aux évaluations environnementales. L'accélération de projets miniers peut entraîner de sérieux risques, dangers et accidents pour l'environnement, les droits des peuples autochtones et la sécurité des travailleur·euse·s et provoquer des arrêts forcés des opérations réduisant la profitabilité des mines. Au lieu d'ouvrir les vannes, une meilleure approche serait plutôt de resserrer les mesures réglementaires pour écarter davantage les projets miniers voués à l'échec qui embourbent inutilement l'appareil gouvernemental. Dans bien des cas, les délais sont causés par l'incapacité des minières à amasser les sommes nécessaires à la réalisation des évaluations environnementales ou au fait que les projets miniers contreviennent directement à des normes de santé publiques, comme le projet Horne 5 de Ressources Falco, à Rouyn-Noranda.

- 30 -

**Source :** Coalition Québec meilleure mine

**Pour information:**


- Me Rodrigue Turgeon, Coalition Québec meilleure mine et MiningWatch Canada, 819-444-9226, rodrigue@miningwatch.ca